

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 1/8

Version 1/2021

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

Identification de produit : Diamur LA100 AIR

Numéro d'enregistrement (REACH) : n/a

Emploi de la substance / de la préparation : Diamur LA100 AIR est principalement utilisé pour : améliorer la mise en œuvre du mortier, du mortier qui doit résister au gel, du mortier avec une faible absorption d'eau. Les fines bulles d'air entre le ciment et les particules de sable fonctionnent comme des roulements à billes et assurent une meilleure onctuosité et mise en œuvre du mortier frais. Le mortier durci connaît une meilleure résistance mécanique et est plus résistant à la sollicitation du cycle de gel-dégel.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées : réservé à un usage professionnel.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

DIAMUR NV
Zwarteweg 47, Kade 367
2030 Anvers
Belgique
Tel. : +32(0)3/544 15 20
Fax : +32(0)3/544 15 27
E-mail : info@diamur.be

Numéro d'appel d'urgence : Centre antipoison : +32(0)70 245 245

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classement selon le règlement (CE) N° 1272/2008

H319 : lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2.
Texte intégral des mentions H : voir SECTION 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement
Pas d'informations complémentaires disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 2/8

Éléments d'étiquetage (CLP)

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Contient :

sodiumalkylEOSulfate (lauryl-)

Mentions de danger (CLP) :

H319 – provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) :

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autres risques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 3/8

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique : Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance qui doit être répertoriée.

4 Premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Après un contact oculaire : rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Après contact avec la peau : ôter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Après inhalation : permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Après ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que tardifs :

Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Indication des soins immédiats et des traitements spéciaux nécessaires :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange : Risque d'incendie : à pas d'informations complémentaires disponibles.

Conseils pour les pompiers :

Précautions contre l'incendie : refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 4/8

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Pour les non-secouristes : éloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes : fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Aérer la zone.

Précautions environnementales :

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Référence à d'autres sections :

Voir SECTION 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

7 Manipulation et stockage

Précautions pour une manipulation sûre de la substance ou du mélange :

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Les conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités éventuelles :

Conditions de stockage : conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Produits incompatibles : bases fortes, acides forts.

Matières incompatibles : sources d'inflammation, rayons directs du soleil.

Utilisation finale spécifique :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 5/8

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Mesures de contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

Protection oculaire:

Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide

Protection de la peau et du corps:

Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection.

Protection des voies respiratoires:

Non requis.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques**Données générales :**

État physique :	liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif :	aucune donnée disponible
Valeur du pH :	ca. 7
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate de butyle=1) :	aucune donnée disponible
Point de fusion :	aucune donnée disponible
Point de congélation :	0°C
Point d'ébullition :	aucune donnée disponible
Point d'éclair :	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	aucune donnée disponible
Température de décomposition :	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	inflammable
Pression de vapeur :	aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20°C :	aucune donnée disponible
Densité relative :	aucune donnée disponible
Masse volumique :	ca. 1,02 g/cm ³
Solubilité :	très soluble dans l'eau.
Log Pow :	aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique :	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 6/8

Autres informations :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Réactivité :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Stabilité chimique :

Stable en conditions normales.

Réactions potentiellement dangereuses :

Non établi.

Conditions à éviter :

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

Matériaux incompatibles :

À éviter : les acides forts, les bases fortes.

Produits de décomposition dangereux :

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les substances toxicologiques :

Toxicité aiguë (orale): non classé

Toxicité aiguë (cutanée): non classé

Toxicité aiguë (inhalation): non classé

SodiumalkylEOsulfate (lauryl-) (68891-38-3)	
LD50 orale rat	>2000 mg/kg
LD50 cutanée rat	>2000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 7/8

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: ca. 7
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: ca. 7
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

Toxicité :

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : non classé.

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : non classé.

Persistance et dégradabilité :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

Bioaccumulation :

Non établi.

Mobilité dans le sol :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Résultats de l'évaluation du PTB et du vPvB :

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 8/8

Autres effets négatifs :

Éviter le rejet dans l'environnement.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets :

Recommandations pour le traitement du produit/emballage :
Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Écologie – déchets :
Éviter le rejet dans l'environnement.

14 Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN.

N° ONU : non applicable.

Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG IATA, RID : non applicable

Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA, ADN, RID: non applicable

Dangers environnementaux : non dangereux pour l'environnement. Pas de pollution marine. Aucune autre information supplémentaire n'est disponible.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : non applicable.

15 Informations réglementaires

Les réglementations et la législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Règlements de l'UE

Ne contient pas de substances soumises à des restrictions en vertu de l'annexe XVII de REACH.
Ne contient aucune substance de la liste candidate XIV de REACH.
Teneur en COV : 0,05% maximum.

Réglementations nationales :

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 1 – eau faiblement menacée.

Evaluation de la sécurité chimique :

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

Page 9/8

16 Autres informations

Source des données :

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations :

Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH :

Eye dam. 1: lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1.

Skin irrit. 2: corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2.

H315 : provoque une irritation cutanée.

H318 : provoque de graves lésions des yeux.

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.